N° 949 - Décembre 2020 **BULLETIN MENSUEL** **ISSNN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE
Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2020 **(Banque Postale : Rennes 0018872K034)**
Cotisation complète comprenant le volume annuel : 43 € (50 € pour l'étranger) ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons des particuliers, art 200 CGI).

Chers sociétaires,

Vous avez reçu, jointe à un message du 17 novembre, la version dématérialisée de notre dernier volume annuel de mémoires. La version papier traditionnelle est encore en attente chez notre imprimeur. Elle vous sera adressée par les voies et moyens habituels dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Bien cordialement.

François Augis, premier vétérinaire au Maine

Comment l'action du Manceau François Augis témoigne de la volonté des gouvernants de l'époque de lutter contre les épidémies qui déciment cheptels et animaux domestiques.

L'histoire se situe à la fin du XVIIIe siècle. Les physiocrates, qui sont aux commandes, estiment que la richesse de la nation réside principalement dans son agriculture qu'ils s'emploient à développer. Sur consigne du pouvoir central, les intendants suscitent la création de ***Sociétés d'Agriculture***. Celle de la généralité de Tours est installée parmi les premières ; un bureau est ouvert au Mans en 1761. *François Véron du Verger* est nommé secrétaire perpétuel du dit bureau, ancêtre de notre Société *Sciences et Arts.*

Parmi les fléaux qui causent la désolation dans les campagnes figurent les épizooties qui, surgissant de manière aléatoire, déciment les animaux de la ferme. Certes, les données scientifiques manquent encore cruellement ; on peut seulement s'appuyer sur l'expérience pour appliquer de rustiques et intuitives mesures de prophylaxie. En 1763, afin d'affronter la situation, Louis XV et son ministre de l'Agriculture, Henri Bertin, décident la création d'une **École Nationale Royale Vétérinaire** à Lyon.

Un jeune Manceau à l'école vétérinaire

L'intendant de Tours, sollicite ses bureaux locaux pour désigner des candidats. Au Mans, les aspirants sont nombreux ; François Augis est retenu, sous la réserve expresse qu'il reviendra au Maine après sa formation. Il prend la route pour Lyon le 24 juin 1765.

Né au Mans en 1745, il n'a pas fait de grandes études et aurait succédé à son père, modeste cabaretier, si le hasard n'avait pas changé son destin. L'intendant et le bureau d'Agriculture le soutiennent financièrement. Sa

scolarité est exemplaire, notre Manceau est classé parmi les tout premiers de sa promotion. La formation se poursuit deux années encore à Alfort, qui l'envoie en mission en Brie puis en Normandie et en Hollande où il faut vaincre les réticences des paysans locaux, très méfiants devant les méthodes nouvelles.

Retour au Maine et lutte inlassable contre les épidémies

Devenu "*artiste vétérinaire*", le Manceau revient comme convenu, muni du brevet royal l'autorisant à exercer en toute liberté la maréchalerie en sus de la médecine vétérinaire. L'installation est soutenue par les pouvoirs publics qui fournissent un local et pourvoient aux équipements (forges, enclumes…), et construisent un logement. L'officine prendra rapidement de l'extension jusqu'à être connue sous le nom "*d'hôtel vétérinaire*". Elle dispose d'une infirmerie qui accueille chevaux et bestiaux malades, pratique des opérations et délivre au juste prix "*onguents, huiles, sels, poudres et médecines à usage des bestiaux"*.

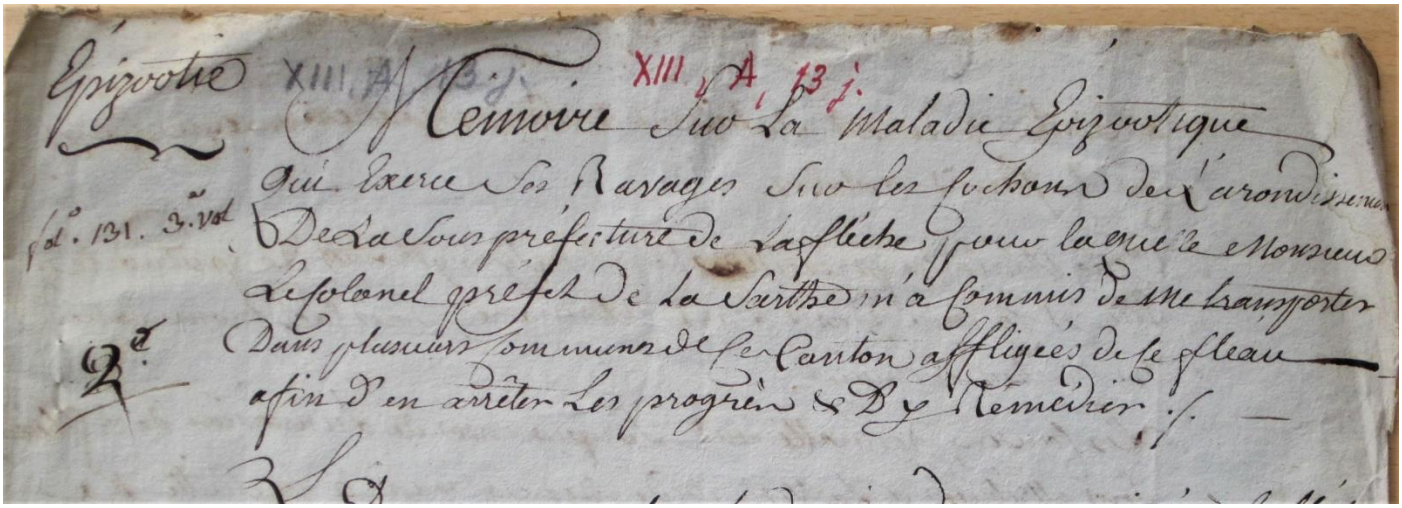
Epizootie XIII A 13 j.
Memoire sur la Maladie Epizootique
qui exerce ses Ravages sur les Cochons de l'arondissement
De la Sous préfecture de la flèche pour la ville et Monsieur
le colonel préfet de la Sarthe m'a commis de me transporter
Dans plusieurs communes de ce Canton affligées de ce fleau
afin d'en arreter les progrès & Y Remedier.

(Mémoire conservé dans les archives de la Société d'Agriculture Sciences et Arts cote XIII A 13)

Le jeune praticien doit affronter une "*fièvre maligne pestilentielle*" des bovins de Beaugé et La Flèche. Il interdit, sous peine d'amende, tout déplacement des bêtes, toute présence sur les foires… L'épizootie est enrayée. Il réalise ensuite bien d'autres missions de police sanitaire ou expertises judiciaires à propos de cas de morve, charbon, gale, rage… Expert apprécié, il est reconnu comme le "*vétérinaire sanitaire départemental*". Le préfet lui confie plusieurs autres missions : en 1806, quand une maladie s'abat sur les porcs de La Flèche, puis en 1807, pour sauver les moutons du canton de Brûlon ou pour affronter "*une fièvre putride et gangréneuse"* qui décime chevaux, porcs, bœufs et mulets de la région de Mamers.

Jusqu'en 1804, Augis est le seul vétérinaire manceau. Il cesse son activité en 1815, à 70 ans, et décède en 1829, âgé de 85 ans.

Selon son biographe, en 1906, *"Augis a honoré grandement sa ville natale et la profession vétérinaire dont il fut un des premiers et plus purs enfants*". Bien tardivement, la ville du Mans a exprimé sa reconnaissance en donnant son nom à une rue en 1908.

Gérard Blanchard

NOUVELLES BRÈVES

VIE ÉCONOMIQUE. ACTUALITÉ DES ENTREPRISES

Sougé-le-Ganelon. **L'entreprise Cochet**, 40 salariés, spécialisée dans la production de machines pour l'entretien des espaces verts, a installé une nouvelle ligne de montage. Elle fabrique désormais des **trottinettes électriques**, bimoteur, polyvalentes, adaptées à l'usage urbain mais capable de rouler aussi sur tout type de terrains même accidentés et vallonnés. (ML 11 nov).

La dernière poissonnerie mancelle, exploitée à Pontlieue depuis 1948, par trois générations de « Laigle », a fermé ses portes. La vente au détail des produits de la mer se partage désormais entre les étals des marchés forains et les rayons des grandes surfaces. Le dernier poissonnier sédentaire, en Sarthe, résiste à **La-Chartre-sur-le-Loir**. (ML, OF 8, 13 nov).

Épidémie de grippe aviaire. *Manquait plus que ça* ! **Les volailles de Loué sont en liberté contrôlée**. La menace plane sur la filière avicole depuis la découverte de cas en Europe. Les élevages « plein air » situés sous les couloirs aériens empruntés par les migrateurs doivent se protéger. Les poulets se confinent bien malgré eux ; ils y perdent une partie de leur liberté désormais limitée par des filets. (OF 9 nov).

Saint-Cosme-en-Vairais. Privée de 40 % de son activité, **Howmet**, sous-traitant dans le secteur aéronautique, doit réduire son effectif ; 58 emplois sont touchés à Saint-Cosme sur 513. Une centaine d'intérimaires ont déjà quitté l'entreprise. (ML, OF 13, 14 oct).

Le Mans, Trangé. Le fabricant de **tracteurs Class** qui emploie 700 salariés sur ses deux sites sarthois, annonce vingt embauches de techniciens et ingénieurs. Son activité n'est pas impactée par la crise car il s'adresse au secteur agricole. 1 000 tracteurs sortent de la chaîne de montage chaque année. Les ventes sont acheminées par camions ou containers maritimes vers l'Europe et l'Asie (80 %) et vers les autres continents (20 %). (OF 7 nov).

Leblanc illuminations : **« 2020 s'annonce bien »**. L'entreprise basée au Mans depuis 2001 conçoit et fabrique des dispositifs électriques destinés à la décoration et l'illumination. Elle n'a pas constaté de baisse d'activité, bien au contraire, car les collectivités locales ont décidé de maintenir, voire d'augmenter, les budgets en signe de solidarité avec les commerçants et usagers des centres villes. (ML 2 nov).

Montfort-le-Gesnois. Comme chaque année, la fonderie d'art **Macheret** a préparé le trophée du Vendée Globe. Quelques chiffres : trois mois de réalisation, sept collaborateurs, 10 kilos de bronze, 60 cm de hauteur… L'entreprise (18 salariés, 1,8 million de chiffre d'affaires) craignait la disparition des commandes liées aux compétitions, cela n'est pas arrivé. Elle a toutefois de surcroît décroché un important travail au Japon. (OF 15 oct).

L'ACO très touchée par la crise sanitaire. 654 000 spectateurs sur les circuits en 2018, seulement quelques milliers en 2020 ! Huis clos, limitations drastiques des accueils… La saison 2021 s'annonce difficile. Elle subira des reports de projets et une diminution de la masse salariale donc des effectifs. Le club emploie actuellement 200 salariés. (OF 15 oct).

Maine street. **Une nouvelle zone commerciale** devrait ouvrir au printemps 2021 à **Ruaudin,** dans le prolongement de Family village. Une vingtaine d'enseignes sont prévues. Dix bâtiments sont terminés, deux sont déjà livrés et en cours d'aménagement intérieur : Intersport et Auchan. (ML 24 oct).

Le marché des articles de **maroquinerie de luxe** ne faiblit pas. Le **groupe Tolomei** qui opère en qualité de sous-traitant pour les grandes marques de ce secteur emploie 400 salariés en Sarthe à **La Chartre-sur-le-Loir**, **Connerré** et **Thorigné-sur-Dué.** Il lance une campagne de recrutement pour La Chartre avec l'objectif d'atteindre 200 emplois sur ce site. La formation est assurée pendant trois mois avec la perspective de décrocher un CDI. (ML 16 oct).

Patrimoine

Un spectacle son et lumière devrait apparaître sur les murs du site de la **Visitation** durant les soirées du 23 au 29 décembre (sauf 24). Cinq séquences de treize minutes seront projetées pour une bonne gestion de l'accès du public. Le tout sous réserve, bien sûr, des règles sanitaires qui prévaudront à ces dates. Le projet ne fait pas l'unanimité au Conseil municipal, eu égard à la conjoncture (ML, OF 23 et 24 oct).

Au Mans, l'**hôtel particulier de la famille Leprince**, construit au XVIIIe siècle près du couvent de la Vistation, est devenu, après rénovation totale, un établissement hôtelier moderne 4* de 38 chambres. Ouvert au public en septembre, il offre des prestations haut de gamme (Spa, deux salles de réunion…). Sa présence renforce l'attractivité du centre-ville. (Le Mans maville 7 oct).

Toujours dans le cadre de l'opération Visitation, le bâtiment de **l'ancienne prison des femmes** construit vers 1820, subit à son tour une réhabilitation/reconversion en six appartements, dont un loft au dernier étage. Un autre logement type loft avec jardin, près du chemin de ronde viendra compléter l'ensemble. Livraison prévue été 2021. (ML 11 nov).

Le bâtiment de l'ancienne prison des femmes en cours de rénovation

Due au sculpteur Paul Manaut, **la statue « Retour à la vie »** qui orne le monument érigé en hommage au **docteur Delagenière**, a trouvé un meilleur emplacement au cœur du parc Victor-Hugo, au Mans. Elle était jusqu'alors dissimulée derrière la cité administrative récemment disparue. L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en valeur de la parcelle autour du blockhaus qui deviendra musée. (ML 11 nov).

Retour à la vie. Monument en l'honneur du docteur Delagenière, érigé par souscription publique

Covid et situation sanitaire

Après la forte accalmie de l'été, à la fin du mois d'octobre, la situation sanitaire était redevenue comparable à celle du mois de mars, obligeant l'hôpital du Mans à réactiver *le plan blanc*, dispositif de crise qui permet d'accroître le nombre de lits de réanimation et d'y affecter le personnel nécessaire détaché par les autres services qui doivent différer des interventions programmées.

Des lits Covid sont ouverts dans les autres hôpitaux et cliniques du département pour les cas moins lourds. Au 30 octobre les zones les plus touchées étaient Le Mans métropole, Gesnois bilurien, Val de Sarthe, Sud-est du pays manceau et Loir-Lucé-Bercé. Au 8 novembre, 190 patients étaient hospitalisés, un record qui montrait que la deuxième vague frappait plus durement que la première. À cette date le nombre des victimes depuis le début de la pandémie en Sarthe atteignait 127.

Dès l'annonce du confinement à intervenir le 30 octobre, les Sarthois se précipitent dans les commerces ou services dits *non essentiels* qui vont devoir fermer. C'est la ruée dans les librairies, les médiathèques, les

vendeurs de jouets… chez les coiffeurs, dans les restaurants *pour le dernier repas !* … Heureusement les fleuristes demeurent provisoirement ouverts jusqu'à la Toussaint car les cimetières restent accessibles !

Rapidement la multiplication des cas particuliers aboutit à une impression de confusion qui génère, parmi les commerçants indépendants, incompréhensions et polémiques accrues par un sentiment d'angoisse face à l'avenir si la situation devait durer. Comment accepter que les grandes surfaces continuent à distribuer des produits interdits à la vente ailleurs ? Devant ces situations de concurrence déloyale, les pouvoirs publics ont réagi en exigeant la fermeture de certains commerces à rayons multiples.

En même temps, pour tenter de sauvegarder une partie de leur chiffre d'affaires, les vendeurs, grands ou petits, se tournent vers la vente avec retrait en magasin ou livraison à domicile, après commande préalable via le téléphone ou internet. Ils inventent ce faisant un nouveau concept, ***le click and collect***, qui perdurera certainement après la crise.

NOTES DIVERSES

Portrait-robot du touriste en Sarthe. Une enquête a été conduite pour connaître son profil. Âge moyen 51 ans, ce visiteur est majoritairement français (80 %), il voyage en voiture, le plus souvent en couple et vient des régions proches (moins de quatre heures de route). Nombre total de nuitées en 2019 : 1,2 million. Le séjour moyen est de 5 à 7 jours mais les courts passages (une à trois nuits) sont les plus nombreux. Le touriste dépense, en moyenne, 60 € par jour/personne, sauf en juin où la facture s'élève à 102 €, (24 Heures obligent). Il repart satisfait de son séjour. La note qu'il attribue atteint 8,5/10. (OF 14 oct ; ML 9 nov).

Un conservatoire national de la presse en Sarthe ? Ou ailleurs ? La BNF (Bibliothèque Nationale de France) envisage d'implanter, en province, un nouveau service chargé de rassembler des collections. À la clé un investissement de 70 à 90 millions d'euros et la création d'une centaine d'emplois. Les villes de **Sablé** et **Le Mans** sont candidates mais la compétition sera rude car bien d'autres localités se sont manifestées. Affaire à suivre. (ML 23 oct).

Rouez-en-Champagne. Sur les terrains naguère dédiés à l'ancienne mine d'or dont l'arrêt définitif remonte à 1999, une centrale solaire a été installée. 12 096 panneaux, sur 2,5 ha devraient alimenter l'équivalent de 3143 habitants. Dans le département, trois centrales sont déjà implantées : **Allonnes, Thorigné-sur-Dué, Fillé**. D'autres sont autorisées : **Aubigné-Racan, Dissay-sous-Courcillon, Granchamp, Vaas**. Une demande de permis de construire est à l'instruction **au Mans** sur le site de l'ancienne gare de triage dans le quartier du Maroc. D'autres enfin sont à l'état de projets en cours de discussion : **Luché-Pringé, Chemiré-le-Gaudin, Vion.**

Le Grand-Lucé. La commune dispose d'un **réseau de chaleur** tout neuf. Adieu le fuel, bonjour le bois, mais du bois local déchiqueté. Tous les bâtiments municipaux sont raccordés : mairie, écoles, salles de sports, piscine... Le collège, le centre médical, la maison de retraite ainsi que l'hôtel occupant le château les ont suivis. Enfin neuf particuliers ont profité de l'opportunité pour se brancher sur le réseau long de 1,7 km. (ML 8 nov).

Le directeur-gérant, Jean-Pierre Epinal

Le Mans